

COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 10 juin 2013.

L'ordre du jour :

- Mise à jour du DUERP suite au groupe de travail du 3 juin.
- Un point sur les crédits 2013.
- Le compte rendu annuel d'activité 2012 du médecin de prévention.
- Questions diverses.

Cette instance a été présidée par M. Chapon. Les responsables des ESI de Clermont-Guichard, Clermont-Parlette et Nevers étaient présents.

En préambule, la CGT a suggéré que le prochain CHS-CT soit organisé sur une autre résidence de la DISI. Elle a rappelé au Président que lors du 1er CHS-CT, il s'était fait le relais des propos de la Direction Générale en nous proposant de tenir des réunions à Limoges et à Nevers.

Pour la CGT, cette « décentralisation » des réunions permettrait de montrer que l'administration s'intéresse aux agents des sites non-clermontois.

Mise à jour du DUERP suite au groupe de travail du 3 juin.

Ce groupe de travail, composé de représentants du personnel en CHS-CT, de l'assistant de prévention et du DISI, a étudié dans les DUERP des 4 ESI les différences de cotations entre mêmes services, les risques répertoriés pour un seul ESI alors qu'ils devraient être signalés pour les autres établissements, etc...

Cette étude a permis une harmonisation des DUERP de chaque ESI.

Le DUERP est évolutif. Chacun peut le consulter sur l'intranet de la DISI et faire remonter ses remarques via son chef de service. Une fois par an, les représentants des personnels en CHS-CT se prononcent sur le DUERP. Pour rappel, ils ne donnent qu'un avis consultatif.

Les représentants des personnels ont demandé que soit rappelé aux CID et SIL de faire remonter leurs observations en matière d'hygiène et sécurité constatées lors de leurs interventions sur les différents sites. Un registre d'hygiène et sécurité est à disposition dans chaque établissement.

La CGT a demandé au Président de veiller aux réponses apportées à ces observations, et si besoin, de se faire le relais auprès des directeurs des CHS-CT DDFIP ou DRFIP.

Les dépenses prévisionnelles

Pour plus de détail sur les dépenses engagées ou prévisionnelles pour chaque ESI, ne pas hésiter à contacter un représentant CGT.

La CGT a pointé du doigt le manque de prise en compte de la prévention dans les marchés nationaux.

Ainsi il n'est pas proposé de système de bras articulés (ex : bras ergotron) qui permettent de positionner l'écran en hauteur et en profondeur libérant ainsi l'espace sur le bureau.

Alors que s' il y avait une négociation nationale, les prix seraient plus abordables et plus d'agents pourraient en bénéficier.

La CGT est également intervenue en demandant l'avis du médecin sur le nombre croissant d'agents obligés d'avoir 2 écrans sur leur bureau.

Là aussi, la prévention serait que les marchés nationaux proposent des écrans suffisamment grands pour n'en avoir plus qu'un pour un même agent quand la configuration s'y prête.

- ESI Guichard + DISI siège : après engagement des crédits (16576,66€), le solde est de 9.486,65€.
- ESI Parlette : après engagement des crédits (7431,01€), le solde est de 1.898,55€
- ESI Limoges : après engagement des crédits (8917,21€), le solde est de 8.917,21€
- ESI Nevers : après engagement des crédits (8459,92€), le solde est de 7.424,93€

Le compte rendu annuel d'activité de la médecine de prévention 2012

Le médecin nous a présenté son 1er rapport depuis la création de la DISI.

L'administration n'a toujours pas doté de logiciel informatique les médecins de prévention. Ils travaillent toujours avec des dossiers papiers ce qui est moins pratique pour faire un compte-rendu d'activité ou des statistiques.

Il ressort que le médecin n'a pas pu avoir la synthèse de l'activité 2012 des services de médecine de prévention pour Limoges et Nevers.

- Pour Limoges, depuis le départ du médecin; ce sont les médecins du travail du secteur privé qui ont pris en charge les agents de la DGFIP et plus largement du ministère. Ils font le strict minimum par manque de disponibilité : ils ne s'occupent que des consultations quinquennales et annuelles (qui elles s'évaluent sur 18 mois).
Donc quid des actions sur le milieu de travail : visites de postes, formations, réunions spécifiques, conseils pour la mise à jour du DUERP,...
- Pour Nevers, il y a toujours un médecin mais il prend sa retraite fin septembre et à ce jour elle n'a pas de remplaçant. Le docteur Lescher n'a pas eu son rapport. Il évoque le manque de temps, le manque de moyens humains : infirmière, secrétaire, etc...

La CGT a dénoncé ce fait. Il est inadmissible que les agents aient à subir les conséquences du manque de moyens surtout quand il s'agit de la santé. En matière de médecine de prévention, l'Administration est responsable et doit tout mettre en œuvre pour assurer à

ses agents une médecine de prévention de qualité.

Or, comme le médecin le précise, il manque du personnel médical pour assurer les missions. Alors que les infirmières ont un rôle important pour s'occuper du suivi des dossiers des agents, plusieurs postes ont été supprimés.

Concernant les médecins, il y a 15 postes à pourvoir au niveau national. L'administration a beaucoup de mal à recruter. La carrière est en effet peu attirante du fait des conditions de travail proposées et du manque de perspectives professionnelles.

La CGT a demandé au docteur Lescher si des informations concernant le suivi médical des CID des départements sans ESI lui étaient parvenues.

Notre docteur coordonnateur a appris lors de ce CHS-CT que ces agents dépendaient de la DISI !!!

La CGT s'est insurgée, de nouveau, sur la manière de procéder de l'Administration qui ne transmet pas toutes les informations et les moyens aux médecins de prévention pour qu'ils puissent exercer leurs missions correctement.

Pour autre exemple, le docteur Lescher vient seulement de recevoir sa lettre de mission depuis l'instauration des nouveaux CHS-CT (début 2012 !).

Il a remis aux membres présents une copie de la lettre. Elle sera à l'ordre du jour du prochain CHS-CT.

La CGT fera, par le biais de sa fédération, remonter au niveau ministériel les conditions dans lesquelles s'exerce la médecine de prévention.

SMS : Surveillance Médicale Spéciale (visite annuelle)

SMQ : Surveillance Médicale Quinquennale

Les seuls chiffres rapportés concernant l'ensemble de la DISI sont :

ESI Limoges : effectif total 66 agents → aucune donnée pour les SMS et SMQ

ESI Nevers : effectif total 75 agents → agents convoqués en SMS:28, en SMQ:6

ESI Guichard : effectif total 156 agents → agents convoqués en SMS:70, en SMQ :19

ESI Parlette : effectif total 48 agents → agents convoqués en SMS:8, en SMQ :8

Le Docteur Lescher a reçu en consultation 23 vacataires.

Il souligne qu'il a vu 20 agents dans le cadre des visites médicales « particulières » (par exemple pour une réintégration après un congé de longue maladie, après un accident de service, en cas de maladie professionnelle, etc.)

Il rappelle que tout agent a la possibilité de le consulter de façon spontanée, en dehors de tout système de convocation. En effet il est important de garder à l'esprit que le médecin de prévention reste un conseiller en matière de santé.

Questions diverses

- *Dossier diagnostic amiante* : **suite à notre demande**, nous avons eu communication de la fiche des ESI de Guichard, Nevers et Limoges.
- *Dons du sang* : **suite à notre demande**, la Direction a pris contact avec l'établissement français du sang (EFS). L' EFS ne se déplace que s'il y a au moins 50 personnes pour donner du sang. Les statistiques des années précédentes indiquent un nombre de présents inférieur (2010 : 20, 2009 : 22, 2008 : 14).
Donc l'EFS ne se déplacera pas. Toutefois, il propose une solution intermédiaire : la mise en place d'une navette entre Guichard et le centre de transfusion (à côté du CHRU) mais à la condition d'avoir un minimum de 12 donneurs.
La CGT a insisté sur l'importance du don du sang ce que le Président a approuvé.
L'ensemble du CHS-CT a retenu cette solution.

Un jour sera fixé en accord avec l'EFS.

Toutes les demandes et observations des agents ont été transmises. Les représentants CGT les tiendront informés des suites données.

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- **Pascale Baldo et Francis Reix en qualité de titulaires**
- **Luc Barre en qualité de suppléant**
- **Serdar Karaman en qualité d'expert**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>